



LE PLAN DE COHESION SOCIALE DE LA VILLE DE VERVIERS , C'EST :

- Une attention particulière à la qualité de vie dans les quartiers
 - Un travail en partenariat avec l'ensemble des partenaires sociaux de la commune afin que les approches soient cohérentes, afin qu'il n'y ait ni concurrence ni double emploi mais soutien, relais, collaboration et construction.
1. Un objectif de qualité de vie dans les quartiers, c'est un espace public pour tous et partagé par tous dans une ambiance de respect et de convivialité.

Pour cela le PCS a mis en place plusieurs projets :

- Projets communautaires de quartier
- Projets communautaires dans les logements
- Médiation de quartier
- Animations sur l'espace
- En Hodimont, un accueil des mamans
- En Hodimont et Prés Javais, un projet d'accompagnement des familles pour des relations sereines

2. Le PCS, c'est un travail de soutien dans l'émancipation des personnes vers le logement, la santé et l'insertion, avec plusieurs projets pour atteindre cet objectif :

Permanences sociales

Accompagnement individuel

Accompagnement vers l'insertion socio-professionnelle :

Job jeunes – Eté solidaire

3. Le PCS, c'est un travail de soutien pour du volontariat accompagné et des relations intergénérationnelles :
Par le site internet « verviersviesociale » avec un onglet spécifique « volontariat »
Par le projet ateliers lecture des Papys et Mamys dans les écoles maternelles
4. Le PCS , c'est une prévention globale
5. Le PCS, c'est un travail spécifique en attention particulière pour les assuétudes :avec l
PACT :Prévention et accompagnement des personnes toxicomanes et un suivi psycho-social Travail de rue spécifique.
6. Le PCS, c'est un soutien aux partenaires dans toutes ces dimensions de travail d'émancipation et d'attention aux quartiers et aux plus démunis :

Adresse administrative : Administration communale – Place du Marché, 55 – 4800 VERVIERS

Bureau situé : rue des Alliés, 19 – 4800 VERVIERS – 087/35.37.25 – Fax. 087/39.89.27

Avec le soutien de



Wallonie





N° 0382/29

Le CPAS avec le Dispositif d'urgence sociale : DUS

Le Relais Social Urbain Verviétois avec le réseau Reveral

Lire et Ecrire et SIMA: en alphabétisation et Français langue étrangère

Télé Service : dans un soutien aux relations sociales, dans une lutte contre l'isolement.

Adresse administrative : Administration communale – Place du Marché, 55 – 4800 VERVIERS

Bureau situé : rue des Alliés, 19 – 4800 VERVIERS – 087/35.37.25 – Fax. 087/39.89.27

Avec le soutien de



Wallonie





Ville de Verviers

MAXIME DEGEY

Echevin de l'Instruction publique, de la Jeunesse,
de l'Animation de la Ville et de l'État civil

Verviers le 30 Mars 2015

NOTE DE PRESSE : conseil communal du 30 Mars 2015.

Point 40 : Parcours d'accueil des primo-arrivants. Convention de partenariat entre le CRVI et la commune de Verviers dans le cadre du Dispositif d'Accueil des Primo-Arrivants.

Quoi ? Par décret du 27 Mars 2014, la Région Wallonne a organisé le parcours d'intégration des primo-arrivants.

Primo-arrivant : Toutes personnes étrangères séjournant en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour depuis plus de trois mois, à l'exception des citoyens d'un état membre de l'union européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse et des membres de leur famille.

Pourquoi ? Son objectif étant de favoriser :

- L'égalité des chances.
- La citoyenneté.
- La cohésion sociale dans la perspective d'une société interculturelle.
- L'accès des personnes aux services publics et privés.
- La participation sociale et économique.

Informations complémentaires :

Le parcours du primo-arrivant en 5 étapes :

- Le primo-arrivant se présente à l'administration de sa commune ou un document multilingue l'informant de son parcours d'accueil lui est remis.
- Le primo-arrivant se rend au CRVI pour s'inscrire au module d'accueil avant la fin du délai légal de 3 mois.
- Le primo-arrivant réalise un bilan social individuel dans le mois suivant sa prise de contact avec le CRVI sur rendez-vous, et est aidé dans ses démarches socio-

administratives. Le primo-arrivant participe également à un module collectif sur les droits et les devoirs.

- Endéans les 9 mois de son inscription à la commune, il devra s'être acquitté de ses obligations.
- Le primo-arrivant recevra ensuite une attestation de fréquentation par le CRVI qui en transmettra une copie à la commune.

Selon les estimations, ce parcours devrait concerner en moyenne 6 à 7 personnes par mois.

Pour plus d'informations :

Maxime Degey

Echevin

0499/247.576

maxime.degey@verviers.be



CONSEIL
COMMUNAL

Monsieur l'Echevin des Travaux,

Quelle abnégation, quel look, on a encore parlé de Verviers et cette fois, Monsieur l'Echevin de l'Environnement et de la Propreté, vous aviez mis les bottes mais ni gants, ni tablier. Vous alliez voir, vous n'alliez même pas ramasser !

Mais le pire est à venir et je cite « je suis scandalisé, je suis dégoûté, je suis désabusé et je suis vaincu ». Souvenez-vous, nous avons déjà entendu cela suite à l'annonce de la démission de Pierre Moson. Maintenant est-ce l'annonce à la RTBF, puisque vous êtes vaincu, de votre départ immédiat ? Cela ne m'étonnerait pas puisque votre liberté d'expression vous permet même de critiquer les forces de l'ordre et par la même occasion le Président de la Zone Vesdre qui n'est autre que votre Bourgmestre.

Finalement cette majorité cdH-MR si elle n'intéresse plus personne, nous fait, sur des moments comme ceux-là, bien rire, malheureusement une fois n'est pas coutume au détriment de Verviers.

A vous entendre, je suppose que lorsque vous allez au cinéma, vous ne regardez même pas le film ! Monsieur l'Echevin, mon intervention se voulait humoristique mais méritait d'être soulignée.

Hasan AYDIN
Conseiller communal PS à Verviers

CONSEIL
COMMUNAL

La caserne des pompiers...

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

Lors de la précédente mandature, le Collège PS-MR avait décidé d'affecter une partie du site du Jonckeu à la construction de la nouvelle caserne des pompiers. Ce choix se justifiait par la proximité d'un accès autoroutier, et par le fait que le terrain était propriété de la Ville et donc sans frais d'acquisition, et enfin qu'il n'y avait aucun souci d'urbanisme vu la nature de l'affectation.

Un autre terrain, juste après l'aérodrome avait été retenu en 2010 mais l'opposition de la commune de Theux avait amené la Ville à chercher une autre solution : en l'occurrence le terrain du Jonckeu derrière le Brévent.

Une note de service en date du 14 mai 2013 concernait ce choix et suggérait de finaliser l'acquisition d'une bande d'accès le long du Brévent pour laquelle une négociation avait débuté en 2012. Ce dossier n'avait fait l'objet d'aucun suivi par le nouveau Collège et en septembre 2014, le Bourgmestre annonçait l'abandon du projet Jonckeu pour revenir à une solution envisagée quelques années plus tôt sur le site Arma (Ile Adam) et abandonnée pour faire place au projet Brocap.

Le terrain retenu présente deux inconvénients majeurs : le premier est qu'il n'appartient pas à la Ville et qu'il faut l'acquérir d'une manière ou d'une autre auprès de son propriétaire Brocap, le second est que le terrain est pollué, ce qui implique à la fois un coût et un délai supplémentaire.

D'après nos informations, l'acquisition du site Arma se ferait sur la base d'un échange de terrain. On est loin d'un accord définitif qui implique la cession au promoteur privé de terrains situés Quai de la Vesdre sur lesquels sont installés le parc à conteneurs et la salle de sports. On n'imagine pas que l'opération puisse se conclure sans qu'une solution de relocalisation soit trouvée pour le parc mais surtout sans qu'un projet de construction d'une nouvelle salle de sport ne soit décidé et qu'un accord de subventionnement soit obtenu.

Or, si l'on exclut quelques vagues déclarations de l'Echevin des Sports, on est à ce sujet devant une page blanche et, en supposant même qu'il y ait une volonté et un accord politique au sein du Collège, ce qui devient de plus en plus rare, cette page ne risque pas d'être écrite avant plusieurs années.

Depuis lors, une nouvelle option a germé dans le cerveau imaginaire du bourgmestre. Exit le Brévent, exit Arma. On s'orienterait vers la rénovation et l'agrandissement du bâtiment actuel, rue Simon Lobet dont tout le monde répète à l'envi depuis plusieurs années qu'il n'est plus fonctionnel et à la limite de la salubrité.

Il se dit que l'Etat-major se déplacerait à Theux avec quelques professionnels et que d'autres professionnels seraient transférés à Limbourg, ne laissant à Verviers qu'une portion congrue.

Lorsqu'on sait que la décision sera prise au niveau de la Zone, nous avons décidément tout à craindre.

Si tel est le cas, nous nous serons fait avoir deux fois : non seulement, Verviers payera un lourd tribut à la zone, suite à votre négociation catastrophique pour le financement de celle-ci. Mais en plus, Verviers ne bénéficiera même pas d'une caserne digne de ce nom.

Le dossier d'aménagement du site de l'île Adam ne tranche pas le problème puisque vous ne savez toujours pas si vous allez y construire la Caserne ou le Hall des sports pour remplacer la Bulle. Or les deux sont indispensables et rien n'est prévu budgétairement.

En fait vous demandez au Conseil communal d'acheter un chat dans un sac en sachant toutefois que la Ville n'a pas de quoi le payer que, dans le cas de la caserne, la Zone de secours ne financera pas les 11 millions d'Euros nécessaires et que, dans le cas du Hall des sports, aucune demande de subside et même aucun dossier n'a été introduit auprès du Ministre compétent dont le budget est déjà quasiment dépensé.

Une fois de plus, vous apportez la preuve d'un amateurisme dont les Verviétois n'ont pas fini de solder les comptes.

En résumé, je vais me limiter à une double question :

1. Ou allez-vous mettre implanter notre service d'incendie, du moins sa composante professionnelle Verviétoise ?
2. Qui financera cette caserne ? Si ce n'est pas la zone, comment comptez-vous financer cette opération avant 2020 ?

Me permettez-vous de préciser qu'il n'est pas opportun de solliciter ici une énième étude de faisabilité ou d'opportunité comme vous avez si souvent le réflexe d'y recourir.

Je vous remercie pour vos réponses.

Hasan AYDIN
Conseiller communal PS à Verviers

Conseil communal du 30 mars 2015

Question orale de Muriel TARGNION, cheffe de groupe PS au Conseil communal, à Marc Elsen, Bourgmestre

Monsieur le Bourgmestre,

Il y aura dans quelques jours 30 mois, vous nous annoncez triomphalement la conclusion d'un accord politique entre le cdH et le MR afin de gouverner Verviers et d'apporter, je vous cite : « des réponses fortes à tous les besoins des Verviétois ».

N'importe quel badaud suivant un temps soit peu la politique verviétoise connaissait l'antagonisme qui animait vos deux formations politiques : l'expression « qui réunit l'eau et le feu, perd l'un des deux » allait-elle se vérifier ?

Il y aura quelques semaines plus tard la présentation d'une DPG relativement obscure dans laquelle vous n'hésitez pas, en guise d'introduction, à annoncer que votre action aura pour objectif de contribuer à améliorer significativement les indicateurs tels que le revenu moyen par habitant et par ménage, réduire les taux de chômage et de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

Rien que ça...

Nous avons donc décidé de dresser sur une feuille le bilan de votre action depuis votre prise de fonction : et bien, votre bilan se limite à une page blanche ! Depuis que vous êtes à la tête de la Ville, vous n'avez amené aucun projet !!!

« Vous pouvez tromper tout le monde une fois, quelques-uns souvent, mais vous ne pouvez tromper tout le monde tout le temps » (Lincoln).

Cet immobilisme, les Verviétois en ont conscience et vous le savez. C'est pourquoi vous avez décidé d'organiser « un brainstorming » afin de trouver des idées pour relancer le centre-ville.

Cette simple démarche atteste que vous n'avez aucun projet de Ville pour Verviers et que l'attitude qu'il convient d'adopter pour la gouverner vous est totalement étrangère.

Mais bon, le Collège s'est mis d'accord – *c'est assez rare que pour être souligné* – sur 10 mesures à prendre.

L'analyse de celles-ci ne peut que me réjouir, il ne s'agit de rien d'autres que de propositions issues du programme électoral du Parti socialiste, reprises d'ailleurs il y a quelques semaines par notre Collègue Malik.

Pour ce 31 mars au plus tard, c'est-à-dire demain, vous annoncez qu'une cellule stratégique devrait présenter dix fiches opérationnelles au collège communal, détaillant précisément les actions à mener en vue de rencontrer les objectifs fixés, le coût engendré par les mesures et le timing dans lequel elles pourront être réalisées.

Monsieur le bourgmestre, peut-on savoir si les délais seront tenus et connaître en primeur leur contenu ?

Je souhaiterais rajouter à cette liste un point qui me semble primordial pour amorcer le redressement du centre-ville : le respect des conventions en matière d'investissement et de soutien au commerce local signées entre la Ville et le promoteur du centre commercial « Au fil de l'eau » qui me semblent des outils efficaces pour atteindre cet objectif.

Quelle attitude le Collège va-t-il aborder dans sa négociation avec le promoteur pour défendre ces conventions ? Sortiront-elles intactes de la négociation que s'amorce ?

Ceci m'amène à aborder l'épineuse question du projet de centre commercial.

Il y a maintenant 10 ans était signée la convention de revitalisation urbaine de Spintay entre la Ville et Foruminvest, acte fondateur du projet.

Nul n'ignore, Monsieur le Bourgmestre, votre incapacité à décider. Mais après 10 ans et vu l'urgence que requière ce dossier, nul n'imaginait que vous devriez vous cacher derrière la commande d'une mission d'expertise externe pour postposer votre décision.

Sans remettre en question l'objectivité du SEGEPA, n'oublions pas que l'une des justifications à la construction d'un centre commercial à Verviers est d'arrêter l'exode commercial vers Liège. Quand on connaît la philosophie largement répandue à Liège qui consiste à voir en leur Cité une métropole, notamment commerciale, qui rayonne sur Verviers, ville dortoir, je ne peux qu'être inquiète des résultats de cette enquête.

Toutefois, le PS, à l'initiative de Banimmo, nous a enfin informé de la teneur du projet URBANOVE.

Il nous a été expliqué l'une des difficultés majeures du projet : le coût du niveau -3 du parking souterrain en raison des contraintes techniques liées à la nature du sol.

Le niveau -3, en augmentant significativement le coût de construction du centre commercial et la durée du chantier, a un impact direct sur le coût de location des surfaces commerciales et donc sur son attractivité.

Le PS souhaiterait qu'une réflexion approfondie soit entreprise pour trouver des solutions alternatives en matière de création de places de parking en surface pour le centre commercial et le centre-ville.

Notre priorité devrait donc être la mise en œuvre du permis délivré de tout recours en envisageant pendant les travaux une modification du permis pour supprimer le -3. Ce permis a déjà été objectivé par un permis socio-économique délivré à l'unanimité par le comité socio-économique national pour la distribution et par l'étude d'incidence réalisée par ARIES (dans ses conclusions et recommandations concernant les aspects socio-économiques).

En outre, nous avons 3 autres exigences relatives à ce dossier :

1. le maintien de logements de qualité et de commerces rue Spintay;
2. la limitation des relocalisations d'enseignes commerciales du centre-ville actuel vers le futur centre commercial afin d'attirer de nouvelles enseignes et locomotives à Verviers;
3. le maintien des conventions relatives aux fonds d'investissement (2,3 millions €) prévus par conventions pour la promotion du centre-ville, la restructuration de magasins vides et l'aide à la création de nouveaux commerces.

Nous souhaiterions également connaître votre position sur nos 4 exigences.

Si vous avez réellement un projet de Ville, vous avez également un avis sur le dossier le plus important et le plus emblématique de ces dernières années. Après 30 mois de communication nébuleuse sur ce dossier, il est de votre devoir d'enfin informer nos concitoyens sur les intentions du Collège sur ce dossier. Vous le devez à Verviers... et aux Verviétois !

Muriel TARGNION

Chef de groupe PS